

Article O-f du 5 mars 2015

## Les Églises allemandes veulent offrir l'asile

Les institutions chrétiennes ont décidé de recueillir des réfugiés menacés d'expulsion, au grand dam du gouvernement.

Berlin.

De notre correspondant

Le nombre de demandes d'asile est en très forte croissance ces dernières années en Allemagne. Selon l'Office pour la migration et les réfugiés (BAMF), il y aurait eu 173 000 premières demandes en 2014, dont près de 40 000 venant de Syrie, contre un total 46 000 en 2011. C'est le chiffre le plus élevé depuis le début des années 90.

Ces arrivées massives ont provoqué de forts débats en Allemagne, notamment sur leurs lieux et leurs conditions d'accueil. C'est l'un des points de départ du mouvement islamophobe Pegida, désormais essoufflé. Les Églises allemandes ont voulu montrer leur engagement sur ce dossier en accueillant sous leur toit davantage de réfugiés menacés d'expulsion. Cela concernerait aujourd'hui plus de 400 personnes en Allemagne, dont 125 enfants, un chiffre,

là encore, en très forte augmentation.

Un engagement qui n'a pas été du goût du ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, pourtant issu des rangs du parti chrétien-démocrate : « **Lorsque nous avons une décision de droit, confirmée par les tribunaux, concernant la fin de séjour, personne - et pas même l'Église - n'a le droit de dire qu'elle veut faire autrement.** » Le cardinal Marx, président de la conférence épiscopale allemande, tient cependant « **à ce que cette tradition perdure. Mais nous ne voulons pas être un État dans l'État et remettre en cause le système juridique** ».

Un accord a fini par être trouvé la semaine dernière entre les Églises chrétiennes et l'Office pour la migration et les réfugiés. Le droit d'asile des Églises reste autorisé, mais seulement en tant que dernier recours et sur des cas particuliers.

Sébastien VANNIER.